



HAL
open science

Genèse de la diaspora iranienne en France, Une analyse socio-historique

Nader Vahabi

► **To cite this version:**

Nader Vahabi. Genèse de la diaspora iranienne en France, Une analyse socio-historique. *Migrations Société*, 2012, 1 (139), pp.27-45. hal-01983561

HAL Id: hal-01983561

<https://hal.science/hal-01983561>

Submitted on 30 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

REVUE BIMESTRIELLE
CENTRE D'INFORMATION
ET D'ÉTUDES
SUR LES MIGRATIONS
INTERNATIONALES

MIGRATIONS

SOCIÉTÉ



CIEMI

**La fabrique des clandestins
en France, 1938-1940**

**Les catholiques
et
les migrations**

Vol. 24, n° 139
janvier - février 2012



GENÈSE DE LA DIASPORA IRANIENNE EN FRANCE

Une analyse sociohistorique

Nader VAHABI *

Les manifestations qui ont eu lieu en Iran et dans un grand nombre de pays où est installée une communauté iranienne¹ ont suivi de près les élections très contestées du 12 juin 2009² qui ont reconduit Mahmoud Ahmadinejad dans ses fonctions de président de la République islamique³. Ces manifestations constituent un événement inédit dans l'histoire de la diaspora iranienne⁴ parce qu'elles représentent un mouvement social transnational qui a mobilisé dans le monde entier des Iraniens de différentes tendances politiques rassemblant trois générations d'acteurs sociaux⁵. Premier du genre, ce mouvement a donné une certaine épais-

* Spécialiste de l'immigration iranienne, auteur de plusieurs livres et articles (le dernier ouvrage, *La migration iranienne en Belgique : une diaspora par défaut*, est paru aux Éditions L'Harmattan en mai 2011), chercheur associé au Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (CADIS), École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Paris, et au Centre d'études de l'ethnicité et des migrations (CEDEM), Université de Liège, Belgique.

Je tiens à remercier Janine Laurent qui m'a accompagné tout au long de cet article, Béatrice Alma, mon assistante au Centre d'études de la diaspora iranienne (CEDIR) qui s'est occupée des statistiques, les responsables de l'Association culturelle de Strasbourg, Sémine Hassaneyn et Siamak Agha Babaei dont l'invitation au colloque de Strasbourg, en mars 2010, a déclenché cette recherche et, enfin, Nicole Richard pour sa relecture minutieuse.

1. Bien que la région du Golfe abrite d'importantes communautés iraniennes, les manifestations ont eu lieu surtout aux États-Unis, au Canada et en Europe.
2. Pour les résultats de cette élection, voir Marie Ladier-Fouladi, <http://www.laviedesidees.fr/Iran-le-dessous-des-cartes.html> (consulté le 6 juillet 2009). Voir aussi VAHABI, Nader, "Iran : une révolution civile", *Fondation pour l'innovation politique*, novembre 2009, <http://www.fondapol.org/etude/1603/>
3. Cf. KHOSROKHAVAR, Fährad, "La crise en Iran révèle la tumultueuse naissance d'une société libre", *Le Monde* du 27-6-2009.
4. Le terme "diaspora" a récemment été utilisé par plusieurs chercheurs en relation avec les flux migratoires iraniens depuis l'avènement de la République islamique. Le cadre de sa définition fera l'objet d'un prochain article. Nous l'utilisons ici avec le sens précisé par Robin Cohen : « Une conscience forte du groupe ethnique maintenue pendant une longue période et basée sur leur impression de se sentir "distincts" avec une histoire commune et la certitude d'un destin commun ». COHEN, Robin, "Diaspora : changing meaning and limits of the concept", in : BERTHOMIÈRE, William ; CHIVALLON, Christine (sous la direction de), *Les diasporas dans le monde contemporain : un état des lieux*, Paris : Éd. Karthala, 2006, pp. 40-45.
5. Pour comprendre les enjeux de l'élection et le mouvement social des jeunes, voir VAHABI, Nader, "Iran : une révolution civile ?", *Fondation pour l'innovation politique*, Paris, octobre 2009, pp. 1-16, <http://www.fondapol.org/les-travaux/toutes-les-publications/publication/titre/iran-une-revolution-civile.html>

seur à la notion de “diaspora iranienne” et, depuis les événements, l'utilisation fréquente de cette notion dans certains médias français⁶ semble contribuer aussi, de façon notoire, à l'affirmation d'un tel principe de réalité.

À Paris, c'est le Comité indépendant contre la répression des citoyens en Iran, nommé aussi le Comité *Where is my vote ?*, créé par des Iraniens au lendemain des élections, qui a organisé les mobilisations⁷. Parmi les manifestations parisiennes de l'été 2009, les plus importantes ont été celle du 28 juin, de la place de la Bastille à la place de la Nation, et celle du 25 juillet, journée de mobilisation internationale *Tous unis pour l'Iran*, organisée au Trocadéro et devant le Mur de la paix. Presque toutes les générations et tendances politiques y étaient représentées parmi les Iraniens en France, et cela a fait date car, depuis l'avènement de la République islamique, à notre connaissance jamais ce genre de manifestation n'avait eu lieu⁸.

À partir de ces événements qui questionnent l'identité, l'unité, voire l'existence d'une “diaspora” iranienne en France, nous pouvons nous demander de quelle façon la communauté iranienne s'est forgée en France et comment elle s'est divisée ou politisée au cours de sa genèse. Pourquoi des Iraniens ont-ils choisi d'émigrer vers la France ? Qui sont les premiers immigrés iraniens en France ? À quelle époque sont-ils venus et pour quels motifs ? Le facteur culturel a-t-il pu favoriser leur choix ? Comment peut-on expliquer cet attrait pour la France alors que ce pays n'a jamais colonisé l'Iran⁹ ? À quel point le mythe d'une “France terre d'asile” a-t-il influencé l'intelligentsia iranienne ? Ceux qui sont arrivés en France ont-ils choisi ce pays pour y faire de la politique ? L'ont-ils choisie en raison de sa relative proximité géographique par rapport au Canada et aux États-Unis ?

6. L'emploi du terme “diaspora” est systématique dans *Le Monde* des 13 et 30 juin 2009. *Libération*, France 24 et *Euronews* l'emploient également dans les périodes mentionnées mais de façon concomitante avec des expressions telles que « *les manifestants* ». *Le Figaro*, quant à lui, privilégie une autre expression pour désigner les manifestants iraniens de l'étranger, à savoir celle d'« *opposition en exil* ».

7. <http://whereismyvote.fr> (consulté le 11 novembre 2009).

8. Pour comprendre où on en est vraiment un an et demi après le mouvement contestataire de juin 2009, voir VAHABI, Nader, “Iran : une révolution civile sous les cendres ?”, *Revue Aide-mémoire*, n° 53, septembre 2010, p. 6.

9. Les migrants issus des pays colonisés par la France constituent une part importante du flux migratoire vers ce pays. Voir LILLO, Natacha ; BLANC-CHALÉARD, Marie-Claude, “Île-de-France : histoire et mémoires des immigrations depuis 1789”, *Hommes & Migrations*, n° 1278, mars-avril 2009, pp. 18-31.

Pour répondre à ces questions, il convient d'abord d'étudier de plus près la chronologie de la diaspora iranienne en France. Bien qu'un tel projet soit relativement "basique" dans l'étude d'une diaspora, force est de constater que cela n'a pas encore été fait en ce qui concerne les Iraniens en France¹⁰. Cette lacune scientifique s'explique largement par la rareté des études consacrées à cette population, une rareté elle-même justifiée par la faible importance numérique de la communauté iranienne en France. De plus, les institutions françaises n'attribuent pas volontiers un budget pour l'étude de la diaspora iranienne qui ne semble guère nuisible et paraît discrète.

Parmi les autres difficultés rencontrées pour établir la chronologie de cette diaspora en France, il faut également mentionner la disparité des sources et le manque de données officielles, surtout pour la période antérieure à la révolution de 1979. Tous ces éléments justifient l'hypothèse d'un champ de recherche en friche, cette lacune scientifique n'étant d'ailleurs pas une particularité de l'immigration iranienne en France mais se rattachant plutôt, sociologiquement parlant, à l'héritage durkheimien qui s'intéresse prioritairement aux institutions et relègue les origines au second plan¹¹.

Parmi les quelques études sur le sujet, rares sont celles qui remontent au XIX^e siècle¹². Bien souvent, l'arrivée des Iraniens en France est étudiée à partir des années 1920, lorsque, sous le régime de Rezâ Châh Pahlevi, nombre d'entre eux sont envoyés à l'étranger dans le cadre d'une législation pionnière en la matière¹³. Pourtant c'est bien au XIX^e siècle qu'il faut situer l'arrivée des premiers Iraniens en France, lesquels sont, comme au début du XX^e siècle, des étudiants.

Mais qu'en était-il dans les siècles précédents ?

10. Pour une étude similaire, voir SERVAN-SCHREIBER, Catherine ; VUDDAMALAY, Vasoodeven, "Les étapes de la présence indienne en France", in : "Diasporas indiennes dans la ville" (dossier), *Hommes & Migrations*, n° 1268-1269, juillet-octobre 2007, pp. 8-21.

11. Cf. REA, Andrea ; TRIPIER, Maryse, *Sociologie de l'immigration*, Paris : Éd. La Découverte, 2008, 128 p. (voir p. 21).

12. Armand Karimi Goudarzi, en étudiant les archives diplomatiques, met au jour l'arrivée d'étudiants iraniens en 1859. Voir GOUDARZI, Armand Karimi, "Mémoire remis à l'empereur Napoléon par son Excellence Hassan Ali Khan, ministre de Perse à Paris dans son audience de congé le 14 avril 1867", in : DELFANI, Mahmoud (sous la direction de), *L'Iran et la France malgré les apparences*, Paris : Éd. Europerse, 2009, pp. 109-118.

13. Cf. HABIBI, Mariam, *L'interface France-Iran, 1907-1938 : une diplomatie voilée*, Paris : Éd. L'Harmattan, 2004, 410 p. (voir plus particulièrement pp. 263-283).

Rappel historique des relations franco-iraniennes

Historiquement, c'est aux XVII^e et XVIII^e siècles qu'on pourrait faire remonter les relations franco-iraniennes. Nous sommes alors sous les Bourbons en France et les Safavides en Perse. Les échanges d'idées entre les religieux chrétiens, les Arméniens de Perse et les agents de la Compagnie des Indes orientales vont déboucher sur un traité politique signé en 1708 par Pierre-Victor Michel à Ispahan et en 1715 par Mohammad Réza Beg à Versailles¹⁴. C'est dans ce contexte qu'il faut situer *Les Lettres persanes*, envoyées par Usbek et Rica et présentées par Montesquieu ; à cette époque, les Persans apparaissent comme des êtres étranges et hauts en couleur (voir la reproduction ci-dessous)¹⁵. Près de trois siècles après Montesquieu, la question « *Comment peut-on être persan ?* » pourrait encore être pertinente.



LAGARDE, André ; MICHARD, Laurent, XVII^e siècle : les grands auteurs français, Paris, 1954, p. 81¹⁶

14. Cf. HELLOT-BELLIER, Florence, *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, Paris : Association pour l'avancement des études iraniennes, 2008, 832 p. (voir pp. 26-40).
15. Historiquement, la fin de la dynastie safavide correspond au début du déclin de la civilisation perse. En effet, la Perse avait durablement bénéficié de sa position de carrefour terrestre du commerce international de la soie, mais les découvertes des Portugais ouvrent à partir du xvi^e siècle une route maritime qui entraîne le déclin de la route terrestre. Cette évolution fera l'objet d'une prochaine recherche.
16. Le musée de Chaalis expose ce tableau d'un peintre anonyme qui montre trois Persans aux turbans pleins de diamants, aux costumes brodés d'or, aux regards malicieux et qui présentent au premier plan un tapis chamarré.

L'invasion de la Perse par les Afghans et la chute des Safavides, peut-être aussi la mort de Louis XIV (1715), suspendent les relations amorcées, qui ne reprendront que dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle avec les religieux et les savants (naturalistes et botanistes) du siècle des Lumières¹⁷.

Notons pourtant qu'en 1805 (voir l'illustration ci-dessous), Napoléon I^{er}, hanté par le projet d'une expédition vers l'Inde et, du côté iranien, Fath Ali Châh qui cherche une alliance contre les Russes, s'entendent : il en résultera le traité d'alliance de Finkenstein, près de Tilsit, signé en mai 1807 et qui entraînera l'échange d'ambassadeurs : Askar Khan Afchar à Paris et le général Gardanne à Téhéran. Des officiers français seront envoyés pour étudier les possibilités de traverser la Perse pour atteindre l'Inde, mais ils resteront en Perse au service des princes iraniens à Tabriz et Kermanschah pour les aider à réorganiser leur armée¹⁸. Toutefois les relations diplomatiques seront suspendues en 1812 : en effet, la guerre entre l'Iran et la Russie, commencée en 1804, se termine par une victoire russe et l'obligation pour les Perses de signer l'humiliant traité de Golestân alors qu'ils avaient compté sur l'alliance française ; en même temps Napoléon subit un échec dans la campagne de Russie et est contraint à la retraite au cours de l'hiver 1812¹⁹.



Peinture de François-Henri Mulard (1810)²⁰

17. Cf. HELLOT-BELLIER, Florence, *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, op. cit., pp. 26-40.

18. <http://10escadron.free.fr/pages/tableaux/finkenstein.html>, (consulté le 17 avril 2010). En 1808, des armements ont été vendus.

19. Cf. RICHARD, Yan, *L'Iran : naissance d'une République islamique*, Paris : Éd. La Martinière, 2006, 378 p. (voir pp. 38-45).

20. En 1807 Napoléon I^{er} reçoit l'ambassadeur de Perse dans le château de Finkenstein, près de Tilsit en Prusse orientale.

En 1844, Louis-Philippe et son premier ministre, François Guizot, envoient en éclaireur à Téhéran le comte de Sartiges ; un nouveau traité d'amitié et de commerce est signé en 1847, mais l'envoyé extraordinaire ne restera pas longtemps dans sa légation car la chute de Louis-Philippe en 1848 et la mort de Muhammad Châh en 1849 remettront en cause sa présence à Téhéran²¹.

En juillet 1855, Napoléon III ouvre une légation en Perse et signe de nouveaux traités de commerce et d'amitié par l'intermédiaire de Prosper Bourée auquel succédera en 1856 le chargé d'affaires Arthur de Gobineau²².

Globalement, on peut dire que pendant 60 ans, entre 1815 et 1875, les relations entre la France et l'Iran ont connu des pics d'amitié profonde et de compréhension réciproque : tandis que des Français cherchaient à découvrir ou redécouvrir une très ancienne culture, tel Alexis de Tocqueville qui s'intéressa au progrès et à la démocratie en Perse, les Iraniens prennent conscience de la faiblesse de leur économie et de la fragilité de leur défense²³. Mais le plus remarquable dans les relations franco-iraniennes, ce sont les échanges culturels entre les deux pays : les enjeux intellectuels scientifiques et humanistes des Lumières passionnèrent les ambassadeurs dont certains firent d'amples provisions de livres pour leur pays tandis que Gobineau et ses amis collectionnaient des manuscrits persans²⁴.

21. Cf. NATEGH, Homa, *Kâmâme yé farhangui yé farangui dar Iran, 1837-1914* [Les écoles religieuses et séculières françaises en Iran, 1837-1914], Paris : Xâvaran, 1994, pp. 153-171.

22. Ambassadeur en Perse en 1855 et 1856, Arthur de Gobineau a rédigé un livre très intéressant relatant ses observations sur le pays : GOBINEAU, Arthur de, *Les religions et les philosophies dans l'Asie centrale*, Paris : Éd. du Trident, 1988, 474 p. (voir pp. 19-32).

23. En 1857, Farroq Ghaffari, de passage à Paris, négocie l'envoi de la mission militaire Brongniart à Téhéran et est nommé ambassadeur extraordinaire plénipotentiaire. En 1838 et 1858, les médecins français Ernest Cloquet et Joseph Désiré Tholosan sont affectés à la personne du chah. Des écoles sont ouvertes à Tabriz et à Téhéran et de nombreux étudiants viennent en France. En 1859, Napoléon III accueille le ministre résident Hassan Ali Garoussi à qui succédera bientôt un chargé d'affaires. En 1863 on assiste à l'ouverture de l'agence consulaire de Racht, en 1866 à celle du consulat général de Tabriz et en 1888 à celle du vice-consulat de Bouchehr. Entre 1862 et 1865, cinq consulats sont ouverts à Paris, Bordeaux, Le Havre, Marseille et Rouen. La légation de Perse sera ouverte sans discontinuer durant la deuxième moitié du XIX^e siècle et pendant le XX^e siècle jusqu'en 1987, sauf pendant les périodes de crises de 1938 et 1942 : en décembre 1938, la décision de l'Iran de rompre les relations sera levée six semaines plus tard ; en 1942, les Anglais et les Russes obligent l'Iran à rompre avec le régime de Vichy, mais le dialogue est maintenu avec André Godard, délégué du comité français de Libération nationale à Téhéran. La décision d'élever ces deux légations au rang d'ambassade est prise en 1945 à la Libération et sera rendue effective le 15 septembre 1946 (24 Sahrivar 1325). Voir HELLOT-BELLIER, Florence, *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, op. cit., pp. 26-40.

24. Cf. GOBINEAU, Arthur de, *Les religions et les philosophies dans l'Asie centrale*, op. cit., pp. 2-10.

La naissance d'un flux migratoire étudiant

Au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, l'influence française est relativement présente au sein de l'élite intellectuelle persane dont une partie se tourne vers les doctrines révolutionnaires françaises promues lors de la révolution de 1848 : les idées de laïcité et de rationalité gagnent l'élite²⁵, aux dépens du dogme religieux.

Quatre facteurs ont joué un rôle important dans l'accélération du phénomène d'effervescence culturelle qui a permis au flux migratoire de se développer dans la seconde moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e.

En premier lieu, dès 1834, sous le règne de Muhammad Châh, des écoles religieuses lazaristes sont ouvertes par des missionnaires français à l'initiative du ministre Hâj Mirzâ Arâssi. Pendant le règne de Muhammad Châh, les religions étaient toutes libres et, pour la première fois dans l'histoire du pays, le roi lui-même voulut apprendre la langue française : son professeur fut Madame de Lamarinière, qui enseignait également le français au prince Abbsas Mirza et qui avait fait souche à Tabriz où elle resta jusqu'à la fin de sa vie²⁶. Vers le milieu du XIX^e siècle, le rôle des écoles lazaristes est déterminant dans l'influence que la France exerce sur la Perse²⁷.

L'action de ces écoles a préparé un contexte favorable pour des institutions non religieuses comme l'Alliance française (1889) sous le règne de Nâserreddin Châh et de Mozaffareddin Châh, lesquelles ont accéléré l'apprentissage du français en Iran²⁸.

En deuxième lieu, des écoles publiques et privées calquées sur le modèle français sont ouvertes à Téhéran : l'école polytechnique Dâr-ol-Fonoun et l'école militaire Nézâmi, les premières écoles publiques du genre, inaugurent le début d'une histoire de l'enseignement des langues

25. Le terme "élite" est pris dans le sens d'une couche sociale privilégiée dotée d'un capital social et économique héréditaire et d'un important capital culturel généralement lié au milieu familial.

26. Il faut préciser que le souverain Muhammad Châh (1834-1848), roi à l'esprit ouvert à la modernité, au progrès et à la tolérance — sous l'influence de son vizir, Hâjji Mirzâ Âqâsi — a favorisé ces échanges. Voir RICHARD, Yann, *L'Iran : naissance d'une République islamique*, *op. cit.*, pp. 45-50.

27. Les lazaristes avaient été appelés par Rome pour remplacer les jésuites de Constantinople : leur mission fut orientée vers deux régions, celle de Syrie et celle de Constantinople comprenant la Perse, la Grèce et l'Empire ottoman. C'est en 1840 qu'arrivèrent les premiers missionnaires. Voir HELLOT-BELLIER, Florence, "Les chrétiens d'Iran au XIX^e siècle (1800-1918) : une page se tourne", in : "Chrétiens en terre d'Iran : implantation et acculturation" (dossier), *Abstracta Iranica*, cahier 33, 2006, pp. 79-103, et plus particulièrement pp. 91-92.

28. Cf. NATEGH, Homa, *Kâmâme yé farhangui yé farangui dar Iran, 1837-1914 [Les écoles religieuses et séculières françaises en Iran, 1837-1914]*, *op. cit.*, pp. 83-114.

étrangères dans lesquelles le français tient la première place²⁹. Des écoles privées secondaires sont également ouvertes par les Iraniens sur le modèle français, tels que les lycées Lormanieh³⁰, Rochdih et Saadat qui instaurent le français comme première langue étrangère³¹.

En troisième lieu, les trois voyages en France de Nâserreddin Châh entre les années 1870 et 1890³² ainsi que les trois voyages de Mozaffareddin Châh (1900, 1902 et 1905) créent un contexte politique favorable au rapprochement entre les deux pays. Les tableaux, peintures, sculptures et autres objets d'art qu'ils ont rapportés ont initié les Iraniens aux styles culturels et artistiques européens et les ont poussés à s'adapter à l'évolution des pays occidentaux³³.

Il faut mentionner également le rôle des médecins français à la cour des rois : d'abord le docteur Joseph Tholozan, médecin personnel du roi Nâserreddin Châh pendant 38 ans, assisté à partir d'octobre 1893 par le docteur Jean-Étienne Justin Schneider qui fut le médecin personnel de Nâserreddin Châh de 1894 jusqu'à l'assassinat de ce dernier, le 1^{er} mai 1896³⁴. Le docteur Schneider devint ensuite le médecin personnel de Mozaffardin Châh, il intervint fréquemment auprès des autorités françaises pour appuyer les dossiers d'étudiants iraniens désirant aller à l'École de santé militaire de Lyon³⁵.

29. L'école de Dâr-ol-Fonoun est fondée en 1848 par Amir Kabir, Premier ministre de Nâserreddin Châh Qâdjâr (1848-1896).

30. Ce lycée a été créé en 1899 par Loghmanol Molk, médecin traitant du prince Muhammad Ali Mirza, à Tabriz, ville située dans l'ouest de l'Iran.

31. Cf. NATEGH, Homa, *Kârnâme yé farhangui yé farangui dar Iran, 1837-1914* [*Les écoles religieuses et séculières françaises en Iran, 1837-1914*], *op. cit.*, p. 41.

32. Nâserreddin Châh a effectué trois voyages en Europe ; le premier en 1873, le deuxième en 1878 et le troisième en 1889. Voir RICHARD, Yann, *L'Iran : naissance d'une République islamique*, *op. cit.*, p. 65.

33. Ces voyages présentaient cependant des aspects négatifs : les frais creusaient un trésor public déjà vide et les emprunts/impôts destinés à couvrir les dépenses reposaient en fait sur les couches les plus pauvres de la société. De plus, les résultats n'étaient pas toujours probants : en raison du manque d'individus compétents dans l'entourage du chah, ces voyages laissaient souvent de côté le savoir et la technologie de l'Occident au profit de l'aspect superficiel du modernisme. Pour les voyages de ces deux rois, voir GHAFFARI, Abolhassan, *Târiché ravâbété Iran va France, Az terroré Nâseréddin Châh ta ganghé Jahani avval (1313 hegrî ghamari ta 1333)* [*L'histoire des relations entre la France et l'Iran, de l'assassinat de Nâseréddin Châh jusqu'à la Première Guerre mondiale (1894-1914)*], Téhéran : Éd. Markaz-e Nashré Daneshgâghi, 1989, 232 p. (cf. pp. 78-84).

34. Cf. GHAFFARI, Abolhassan, *Târiché ravâbété Iran va France, Az terroré Nâseréddin Châh ta ganghé Jahani avval (1313 hegrî ghamari ta 1333)* [*L'histoire des relations entre la France et l'Iran, de l'assassinat de Nâseréddin Châh jusqu'à la Première Guerre mondiale (1894-1914)*], *op. cit.*, pp. 96-101.

35. Cf. NATEGH, Homa, *Kârnâme yé farhangui yé farangui dar Iran, 1837-1914* [*Les écoles religieuses et séculières françaises en Iran, 1837-1914*], *op. cit.*, pp. 251-260.

En effet, et c'est là le quatrième facteur, à partir du milieu du XIX^e siècle, des étudiants viennent poursuivre leurs études secondaires ou supérieures dans les plus grands établissements européens, notamment français, avec une prédilection pour les sciences humaines, les sciences militaires et la médecine.

Pourquoi ces étudiants ont-ils été envoyés en Europe ? D'abord, parce que le gouvernement iranien depuis le règne d'Abbas Mirza, prince moderne et réformateur, cherchait à former des étudiants, notamment en France, pour moderniser l'administration iranienne. De son côté, la France, en concurrence avec l'Allemagne et la Grande-Bretagne, souhaitait accueillir des étudiants iraniens pour les instruire afin qu'ils exercent une influence qui lui soit favorable après leur retour en Iran.

Deux écoles ont été privilégiées : l'École de santé militaire de Lyon et l'École militaire de Saint-Cyr. Nous n'avons pas la date exacte de l'arrivée en France des premiers étudiants iraniens, mais on fait généralement allusion au règne de Muhammad Châh : c'est en 1844 que les quatre premiers étudiants iraniens auraient fréquenté des établissements français, et Arthur de Gobineau fait mention d'un étudiant iranien, Hossein Gholi Khan, qui a fait ses études à Saint-Cyr et qui a défendu en France le Parlement et l'État de droit lors de la révolution de 1848³⁶. En 1857, sous la responsabilité de Farrokh Khân Amin-oddoleh, sont envoyés en France des étudiants qui doivent, pour la première fois, poursuivre leurs études à la fois dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur³⁷.

Ces quatre facteurs intervenant à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e expliquent que des étudiants maîtrisant bien la langue française ont été capables de se former dans différents établissements français, belges ou suisses. En 1904, près de 300 étudiants iraniens étaient instruits en France, mais en 1914, la Première Guerre mondiale suspendait provisoirement l'envoi de nouveaux étudiants³⁸.

36. Cf. GOBINEAU, Arthur de, *Les religions et les philosophies dans l'Asie centrale*, op. cit.

37. Entre 1857 et 1880, près de 600 étudiants auraient été envoyés en France selon les données d'Eugène Aubin qui ne sont cependant pas confirmées par d'autres sources. Voir AUBIN, Eugène, *La Perse d'aujourd'hui*, Paris : Éd. Armand Colin, 1908, cité par NASSEHI-BEHNAM, Vida, *Irâniân dar mohajerat [Iraniens en diaspora]*, Cologne : Éd. Forough, 2009, p. 39.

38. Cf. GHAFFARI, Abolhassan, *Târiché ravâbété Iran va France, Az terroré Nâseréddin Châh ta ganghé Jahani avval (1313 hegrî ghamari ta 1333) [L'histoire des relations entre la France et l'Iran, de l'assassinat de Nâseréddin Châh jusqu'à la Première Guerre mondiale (1894-1914)]*, op. cit., pp. 96-101 et 177-178.

De retour en Iran, les étudiants ont progressivement fait naître une catégorie de fonctionnaires habitués à travailler “à la française” dans l’administration iranienne. De plus, comme nous l’avons déjà évoqué, les ministères français sélectionnaient les étudiants iraniens en donnant la priorité aux fils de rois, de ministres et d’autorités politiques pour intégrer l’École militaire de Saint-Cyr et l’École de santé militaire à Lyon afin qu’ils puissent ensuite conclure des traités commerciaux avec la France une fois rentrés dans leur pays. De son côté, l’État iranien demandait à la France de former les officiers nécessaires à la faculté militaire de Téhéran³⁹.

Cet enseignement se perpétue jusqu’au début du XX^e siècle avec 1902 comme année marquante, année au cours de laquelle le français devient la seconde langue officielle après le persan bien que, en même temps, l’influence anglaise s’imposât de plus en plus sur les plans financier et économique⁴⁰.

Comment expliquer un tel engouement pour la France de la part des élites intellectuelles persanes ? Pourquoi la France est-elle si présente dans la culture de l’élite iranienne de la seconde moitié du XIX^e siècle ?⁴¹

Deux réponses peuvent justifier ce rapprochement culturel.

L’émergence d’une intelligentsia pro-française

En priorité, se manifeste une volonté politique de modernisation. Comme le soulignent certains historiens, c’est au niveau de la décision politique qu’il faut comprendre ce phénomène : en effet, la venue d’étudiants en France relève de la volonté gouvernementale du roi Qadjar Nâserreddin Châh, une telle mesure s’inscrivant dans un projet de grandes réformes du pays : il s’agissait de sortir la Perse de son état arriéré et d’entraîner le pays sur la voie du progrès, sur le modèle de ses pairs européens. À ce titre, l’envoi d’étudiants en France était stratégique pour le pays puisque, à leur retour, ils intégreraient

39. Cf. NATEGH, Homa, *Kâmâme yé farhangui yé farangui dar Iran, 1837-1914 [Les écoles religieuses et séculières françaises en Iran, 1837-1914]*, op. cit., p. 255.

40. À partir du traité de Paris de 1857, les Anglais marquent leur avantage sur les Russes en Perse. Voir RICHARD, Yann, *L’Iran : naissance d’une République islamique*, op. cit., p. 64.

41. À titre d’exemple, voir le travail très intéressant de recueil bibliographique de deux auteurs qui ont essayé de répertorier tous les livres, articles, rapports et thèses parus en français sur l’Iran du début du XVI^e siècle jusqu’en 1965 : ABOLHAMD, Abdolhamid ; PAKDAMAN, Nasser, *Bibliographie française de civilisation iranienne*, 3 volumes, Téhéran : Presses universitaires de Téhéran, vol. 1 : 1972, 405 p. ; vol. 2 : 1972, 466 p. ; vol. 3 : 1974, 478 p.

l'administration et contribueraient ainsi aux réformes ; outre la France, l'Italie, la Grande-Bretagne et l'Allemagne étaient les pays de destination des étudiants venus de Perse.

Ensuite intervenait le sentiment d'humiliation nationale consécutif à deux échecs militaires face à la Russie et au Royaume-Uni, ce qui explique un parti pris idéologique des élites favorables à la France dans le contexte des impérialismes russe et britannique. Dans l'environnement historique, social et politique régional du XIX^e siècle, le sentiment patriotique iranien est à prendre en compte pour saisir l'accointance intellectuelle de l'élite persane avec la culture française. En effet, trois puissances impérialistes se disputent alors l'Orient : la France, la Grande-Bretagne et la Russie et, en début de siècle, deux traités renforcent la présence russe dans l'aire régionale de l'Asie centrale, aux dépens de la Perse⁴².

Le premier traité, celui de Golestân mettant fin à la première guerre irano-russe (1804-1813), est humiliant pour la Perse qui doit non seulement céder le Caucase à la Russie, mais lui garantir également l'exclusivité de l'activité militaire sur la mer Caspienne. De plus, le tsar de Russie se voit attribuer le droit de reconnaître le prince persan comme héritier du trône.

Le second traité, celui de Torkmâncây, signé en 1827, qui met fin à la deuxième guerre irano-russe entamée par le prince Abbâs Mirzâ, accentue l'amertume ressentie par les Perses à l'issue du premier traité, car il est désastreux pour la Perse, qui perd tous ses territoires au nord de l'Araxe et qui subit désormais un « régime de capitulation » : l'exterritorialité juridique est en effet accordée aux commerçants étrangers sur le sol iranien et provoque la fureur des commerçants persans. En résumé, la Perse sort du conflit amputée à l'est et au nord, tandis que l'Angleterre impose des privilèges commerciaux et diplomatiques⁴³.

Par conséquent, les humiliations anglo-russes poussent les Iraniens vers la France et ouvrent une ère d'amitié et d'échanges qui s'étend sur un siècle et demi, inaugurant le renforcement de la généalogie de la migration iranienne vers la France ; ainsi se conforte l'hypothèse centrale de cet article : la France, désireuse d'élargir sa domination sur des espaces coloniaux proches de l'Inde et de la Chine et cherchant à jouer un rôle d'arbitre entre l'empire des tsars et les Anglais, s'est abstenue

42. Cf. RICHARD, Yann, *L'Iran : naissance d'une République islamique*, op. cit., pp. 40-42.

43. *Ibidem*, pp. 60-61.

d'intervenir en Perse autrement que dans le domaine culturel ; ce faisant, elle aurait favorisé l'émergence d'une élite persane francophone, formée tout au long du XIX^e siècle grâce aux affinités déjà anciennes entre les deux pays, et cet échange de bons procédés aurait préparé un contexte favorable à l'émigration iranienne au fil de nombreuses décennies⁴⁴.

Dans la suite du présent article, nous verrons comment ce rapprochement intellectuel a fonctionné pour une partie de la population persane comme une possibilité de se protéger lors de situations extrêmes, ce qui conduit à la notion de l'exil politique en France.

L'apparition de l'exilé politique : l'exil pour la sauvegarde personnelle

Parallèlement aux étudiants, une autre catégorie d'Iraniens attire l'attention : il s'agit d'acteurs sociaux et politiques confrontés à des risques vitaux en raison de la répression policière sévissant dans leur pays et qui prennent le chemin de l'exil pour se réfugier en France, qui en 1906 accueille ainsi — chaleureusement — le premier ministre Amin ol Sultân renvoyé par le roi Mozaffarreddin Châh ; l'année suivante, l'ancien directeur de la trésorerie générale, Hassan Voussoureddaoulé, voyant sa vie en danger, demande l'asile politique à l'ambassade de France à Téhéran⁴⁵.

Le 23 juin 1908, ce ne sont plus des individus isolés mais tout un groupe de personnalités politiques qui quitte l'Iran après l'attaque du Parlement, le premier du pays, créé en 1906 lors de la révolution constitutionnelle. En juin 1908, toutefois, le souverain Muhammad Ali Châh ordonne au colonel Liakhov de bombarder l'édifice où siégeait le Parlement afin de le supprimer⁴⁶. Commence alors la période nommée du « *despotisme court* » et qui est la cause de l'exil de nombreuses personnalités, dont Mohammad Ghazvini, Ebrahim Pourdavand, les docteurs Esmail Marzban, Djalil Saraphi et Abdol Latif Ghilani, etc.

44. D'autres études confirment cette hypothèse. Voir, à titre d'exemple, HABIBI, Mariam, *L'interface France-Iran, 1907-1938 : une diplomatie voilée*, op. cit., pp. 13-19.

45. Cf. GHAFARI, Abolhassan, *Târiché ravâbété Iran va France, Az terroré Nâseréddin Châh ta ghanghé Jahani avval (1313 hegri ghamari ta 1333) [L'histoire des relations entre la France et l'Iran, de l'assassinat de Nâseréddin Châh jusqu'à la Première Guerre mondiale (1894-1914)]*, op. cit., pp. 9-10.

46. Cf. RICHARD, Yann, *L'Iran : naissance d'une République islamique*, op. cit., p. 119.

Ces personnalités créent le Comité solidarité et progrès, contre le despotisme de Muhammad Ali Châh⁴⁷. Un peu plus tard, le docteur Ali Akbar Khân Nafissi, sous le pseudonyme d'Aclamoddaoulé, rejoint ce comité et crée l'association Iran jeune. Plusieurs personnalités démocrates iraniennes résidant à Paris ainsi que certaines personnalités françaises, comme Jean Jaurès, établissent des contacts avec cette association ; on dit aussi que Lénine a visité l'association et a discuté avec son responsable⁴⁸.

En 1911, à la fin de la période de « *despotisme court* » et après la fuite de Muhammad Ali Châh en Russie, des intellectuels iraniens de Paris fondent le journal *Iran Shar*⁴⁹ dont l'objectif était de faire prendre conscience aux Iraniens de la gravité de la situation dans leur pays. Rédigé en iranien avec la dernière page en français, ce journal relatait l'histoire de l'intervention des étrangers en Iran, le complot de Muhammad Ali Châh contre le Parlement et faisait état du manque des libertés⁵⁰.

La dynastie des Pahlevi et l'institutionnalisation du flux migratoire étudiant

L'arrivée au pouvoir de Rezâ Châh et son accession au trône n'ont pas changé le rôle d'observateur critique que la France occupait vis-à-vis de l'hégémonie des Anglais. Durant son règne (1925-1941), aucun changement notable n'est survenu : les domaines traditionnels dans lesquels l'influence française s'exerçait, la langue, la culture, l'enseignement et l'archéologie, continuent d'assurer la suprématie de la francophonie et d'entretenir la sympathie quasi naturelle des élites iraniennes pour la civilisation et la littérature françaises, pour l'esprit rationaliste et l'anticléricisme. Le système d'enseignement mis en place en Iran imitait le système français, couronné par le baccalauréat, et la première université iranienne, celle de Téhéran, créée en 1935, était un établissement francophone dans lequel plusieurs professeurs français furent invités à enseigner.

47. Cf. NASSEHI-BEHNAM, Vida, *Irâniân dar mohajerat [Iraniens en diaspora]*, op. cit., pp. 28-30.

48. Cf. NATEGH, Homa, *Kâmâme yé farhangui yé farangui dar Iran, 1837-1914 [Les écoles religieuses et séculières françaises en Iran, 1837-1914]*, op. cit., p. 272.

49. Les responsables étaient Ebrahim Pourdavoud et Kazem Zadeh.

50. À l'époque, les Iraniens de Paris se réunissaient au Café de Paris et à la Closerie des Lilas pour discuter et prendre des décisions. Avec le déclenchement de la Première Guerre mondiale, ce groupe est dissout et certains de ses membres repartent en Iran ou en Allemagne. Voir NASSEHI-BEHNAM, Vida, *Irâniân dar mohajerat [Iraniens en diaspora]*, op. cit., p. 29.

Dès sa promotion au poste de ministre de la Guerre en 1921, Rezâ Khân envisage de soutenir l'envoi d'étudiants ainsi que celui d'élèves officiers dans les écoles d'une nation qui ne représentait pas un danger pour les Iraniens, bien qu'il se fût agi d'une république, où les idées socialistes étaient présentes. Ainsi, en 1923, 60 élèves officiers sont sélectionnés pour entrer dans les écoles de Saint-Cyr, de Saumur et de Fontainebleau, ce processus se poursuivant jusque dans les années 1930⁵¹.

En 1928, une nouvelle loi prévoit qu'au moins une centaine d'étudiants devrait être envoyée chaque année en Europe grâce à des bourses octroyées par le gouvernement. Son nationalisme exacerbé allié à sa quête de modernisme, sa xénophobie et son despotisme n'empêchèrent pas Rezâ Châh d'envoyer en France les premiers groupes d'étudiants issus de différentes couches sociales en 1928⁵². Le choix des études s'élargit alors : médecine, chirurgie dentaire, ophtalmologie, sciences politiques, droit, mathématiques, physique, chimie, mécanique, génie électrique, agriculture, irrigation, exploitation minière, industrie du pétrole, métallurgie, etc. Cette tradition de suivre des études en France a formé une élite francophone, si bien que dans la seconde partie du règne de Rezâ Châh, tous les membres du gouvernement parlaient français⁵³.

Parmi les étudiants de différentes disciplines partis à l'étranger on comptait donc à la fois ceux qui avaient été envoyés par les autorités iraniennes et ceux qui avaient quitté leur pays de leur propre chef ; la problématique des « *exilés du savoir* »⁵⁴ inclut donc le déplacement d'individus qui partent en vue de reprendre ou de parachever leurs études en raison d'une situation difficile dans leur pays d'origine. L'analyse de ces deux types de situations estudiantines nous a orientés vers la problématique des « *exilés du savoir* » qui traverse toute la période étudiée dans le présent article et nécessite par conséquent des éclaircissements.

51. Cf. RICHARD, Yann, *L'Iran : naissance d'une République islamique*, op. cit., pp. 237-239.

52. Cf. NASSEHI-BEHNAM, Vida, *Irâniân dar mohajerat [Iraniens en diaspora]*, op. cit., p. 40.

53. Dans l'entretien réalisé le 10 mars 2010 à Paris, Abdolmajid Madjidi, ancien ministre du Budget et des Finances du chah, explique que dès le début du règne de Rezâ Châh ils n'étaient pas nombreux à être francophones, mais qu'à la fin presque tous les ministres l'étaient. En revanche, sous Muhammad Rezâ Châh, seuls six ministres sur 22 parlaient français. Quelques figures emblématiques des hommes politiques francophones : Mohammad Mosaddegh, Hossein Fâtemi, Ali Shâyegân, Karim Sanjabi, Mehdi Bâzargân, Mozaffar Baghâ'i, Shâhour Bakhtiar et l'ancien Premier ministre Hovaidâ.

54. Les idées développées dans cette partie de notre article sont largement inspirées de l'ouvrage de HALARY, Charles, *Les exilés du savoir : les migrations scientifiques internationales et leurs mobiles*, Paris : Éd. L'Harmattan, 1994, 302 p. (voir pp. 7-77).

La notion d'exilé du savoir

Que recouvre le concept d'«exilé du savoir» ?

À travers l'histoire, les voyages sont associés aux désirs de conquête, de commerce, de distraction, de pittoresque, d'aventure, d'inspiration artistique, de pèlerinage religieux et de déplacement saisonnier, mais aussi, grâce à la science qui renouvelle l'univers mental de l'homme, ils peuvent également revêtir la dimension de la découverte par la raison. Mieux communiquer est un acte de foi envers l'Autre, c'est rechercher son accomplissement par le partage d'un savoir. Quitter son pays pour aller en quête d'une science plus complète exprime donc ce sentiment, mais encore faut-il que ce départ soit une réponse à une sorte d'appel intérieur et non le résultat d'une contrainte. L'ouverture d'esprit est souvent le moteur de la recherche scientifique itinérante, si bien que la curiosité et la contrainte sont les deux éléments déclencheurs respectifs du savoir et de l'exil⁵⁵.

En fait, la circulation scientifique dépend en grande partie de la conjoncture politique et économique. En période de calme, les scientifiques se déplacent sans entrave en tenant compte des attraits culturels et des avantages économiques. Dans d'autres cas, leur mouvement est déterminé par la volonté de se mettre à l'abri de tracasseries et persécutions. C'est ce qui différencie la circulation ordinaire de l'exode, ce dernier caractérisant nettement la situation de la République islamique d'Iran entre 1980 et 1985.

Pendant le règne des Pahlevi est en œuvre une logique de mobilisation des parents pour une promotion sociale de leurs enfants. La mobilisation par la science des jeunes générations concerne certains milieux aisés qui souhaitent faire acquérir à leurs enfants un diplôme de légitimation pour les maintenir dans la hiérarchie sociale à une place enviable. En Iran, la tradition de reproduction des métiers des parents a coexisté depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle avec celle de l'envoi des jeunes dans les pays occidentaux pour se former. Autrement dit, la mobilité scientifique s'est trouvée stimulée par une recherche de mobilité sociale ascendante.

55. La curiosité n'est plus la seule motivation des migrations scientifiques contemporaines : le chercheur en quête solitaire, le navigateur qui défie l'océan, celui qui remonte le cours d'une rivière pour en chercher la source sont des images nostalgiques des siècles passés, quand les aristocrates écartés du pouvoir avaient tout loisir pour parfaire leur connaissance du monde. Aujourd'hui, l'isolement ne fait plus recette dans la quête du savoir. Voir HALARY, Charles, *Les exilés du savoir : les migrations scientifiques internationales et leurs mobiles*, op. cit., p. 286.

Cependant, l'envoi d'étudiants en France constitue pour un régime dictatorial une arme à double tranchant parce que certains d'entre eux seront marqués par la démocratie et prendront goût au combat politique. Ainsi, après la Première Guerre mondiale, un noyau d'étudiants s'est orienté vers la politique, et la tendance s'est développée entre 1922 et 1932 en Allemagne, en Angleterre et en France. Ces noyaux ont créé différents cercles de réflexion débouchant sur la création du Parti communiste iranien (Toudeh) et du Front national qui ont eu un rôle important dans le champ politique pendant la période de nationalisation du pétrole sous la direction de Muhammad Mossadegh, entre 1951 et 1953⁵⁶.

La politisation de la migration

L'arrivée au pouvoir de Muhammad Rezâ Châh Pahlevi (qui règne de 1941 à 1979) coïncide avec la Seconde Guerre mondiale et a deux conséquences importantes sur les flux migratoires iraniens en France. D'abord, le français n'a plus le statut de deuxième langue en Iran, ni de langue diplomatique et administrative ; du coup les étudiants s'orientent davantage vers les États-Unis. Nous n'avons pas la date précise du changement de cap, mais on fait souvent référence à la décennie 1946-1956. Jusque dans les années 1940, des technocrates scientifiques ou administratifs, des médecins, des ingénieurs étaient formés en France, si bien que la langue et l'influence françaises étaient fortes. Mais les premiers étudiants partis en Amérique pendant la Seconde Guerre mondiale semblent y être restés jusqu'en 1952-1953 ; après 1953, beaucoup rentrent en Iran pour se faire une situation, et c'est à ce moment-là que l'anglais prend le pas sur le français et que, avec l'intégration de ces jeunes dans l'administration et dans l'enseignement, la culture américaine étend sa sphère d'influence au détriment de la culture française⁵⁷. À titre d'exemple, en 1973 le nombre d'Iraniens titulaires d'un passeport "étudiant" était officiellement de 18 035 (dont 93 % d'hommes), 42 % poursuivant leurs études aux États-Unis, 24 % en Allemagne, 10 % au Royaume-Uni, 6 % en Autriche et 5 % (901 étudiants) en France⁵⁸. Les chiffres pour l'année 1978 (un an avant la révo-

56. Cf. ABRAHAMIAN, Ervand, *Iran between two revolutions*, Princeton : Princeton University Press, 1982, 561 p. (voir pp. 281-290).

57. Entretien avec Abdolmajid Madjidji, ancien ministre du Budget et des Finances du régime du chah, réalisé le 10 mars 2010 à Paris.

58. En 1973, on dénombre 40 000 étudiants iraniens à l'étranger pour 115 311 en Iran. Voir *Keyhân-e havâ'i*, 5 mai 1973, p. 7 ; 26 mai 1973, p. 10, cité par MATINE, Afshine, *Confédération : Tariche jonbeshe daneshjouyan irani dar kharej az keshvar, 1332-1357 [La confédération : l'histoire du mouvement des étudiants à l'étranger entre 1953 et 1979]*, Téhéran : Shirâzeh, 1999, p. 326.

lution iranienne) indiquent 3 775 étudiants en France contre 54 340 aux États-Unis et soulignent bien la chute du flux migratoire estudiantin vers la France⁵⁹.

En dépit de cet affaiblissement, la caractéristique saillante de la population des étudiants iraniens en France dans les années 1960-1970 a été l'activité politique : ils ont constitué, de fait, le groupe d'opposition le plus actif au cours de cette période. Dès 1950, la première ligue des étudiants iraniens avait été créée à Paris en vue de soutenir la politique antibritannique de Muhammad Mossadegh. C'est la première fois que, sous la dynastie Pahlevi, une partie de la migration iranienne prend une position politique et fait de la politique "à distance". Bien que cette tentative n'ait pas duré longtemps en raison de différents clivages politiques, elle a laissé un habitus politique repérable dans les années suivantes⁶⁰.

Trois ans plus tard, après le coup d'État de 1953 contre le "gouvernement national" représenté par Mossadegh, les opposants au régime s'expatrient⁶¹. Si en 1908 une quinzaine de personnalités politiques, comme nous l'avons vu plus haut, avaient demandé l'asile politique en France, cette fois-ci la culture de l'exil et de la migration commence à s'amplifier car le nombre des exilés augmente. Il s'agit soit des membres et sympathisants du Front populaire (Djebhié melli), soit ceux du Parti communiste iranien (Toudeh), soit des personnalités politiques indépendantes ou encore des étudiants s'orientant vers la politique. Huit ans plus tard, après la réforme agraire de 1961 initiée par le chah, et suite à l'émeute du 5 juin 1963 (15 khordâd 1342) et à l'exil de Khomeiny (1964), certaines personnalités politiques proches du clergé prennent le chemin de l'exil vers la France.

Celle-ci devient donc un pays d'accueil pour un nombre important d'Iraniens qui ont voulu faire de la politique. En 1958 les activités des étudiants étaient déjà intenses et s'étaient traduites par la création

59. Selon l'UNESCO, en 1978 il y avait 67 000 étudiants iraniens à l'étranger, dont 54 340 aux États-Unis, 4 445 en Allemagne, 4 336 en Grande-Bretagne, 3 775 en France, 2 268 en Turquie, 2 335 aux Philippines, 1 268 en Italie et 1 081 en Inde. Voir UNESCO, *Statistical Year Book*, 1978, pp. 113-114 et 130, cité par MATINE, Afshine, *Confédération : Tariche jonbeshe daneshjouyan Irani dar kharej az keshvar, 1332-1357 [La confédération : l'histoire du mouvement des étudiants à l'étranger entre 1953 et 1979]*, op. cit., p. 327.

60. Cf. MATINE, Afshine, *Confédération : Tariche jonbeshe daneshjouyan Irani dar kharej az keshvar, 1332-1357 [La confédération : l'histoire du mouvement des étudiants à l'étranger entre 1953 et 1979]*, op. cit., p. 67.

61. Pour l'histoire de la période de Muhammad Mossadegh et de la réforme agraire, voir RICHARD, Yann, *L'Iran : naissance d'une République islamique*, op. cit., pp. 263-288.

d'un Comité composé de cinq personnes pour entrer en contact avec d'autres étudiants dans différents pays d'Europe ; ces négociations avaient débouché sur le congrès de 1959 qui avait réuni à Heidelberg, en Allemagne, les représentants des ligues d'étudiants d'Allemagne, de France et d'Angleterre pour fonder la première Confédération des étudiants iraniens en Europe.

En janvier 1961, le premier congrès de cette Confédération qui se tient à Londres désigne un bureau de direction de cinq membres pour une période d'une année. Le deuxième congrès de la Confédération a lieu en 1962 à la Cité internationale universitaire de Paris, et les confédérations des étudiants d'Europe et des États-Unis créent la Confédération internationale des lycéens et des étudiants iraniens⁶², qui participera activement aux manifestations contre le régime du chah et dont la majorité soutiendra Khomeiny qui arrive lui aussi à Paris le 2 août 1978, un fait significatif soulignant la politisation de l'immigration iranienne en France.

Nous pouvons donc résumer en disant que, sous les Pahlevi, la tradition migratoire iranienne en France avec ses étudiants et ses acteurs politiques demeure quantitativement modérée par rapport à la période de la République islamique, période qui fera l'objet d'un autre article.

Conclusion

Notre recherche sur l'origine de l'arrivée d'Iraniens en France nous a fait remonter jusqu'à la conjoncture particulière du début du XIX^e siècle dans laquelle la Perse, en raison de deux échecs infligés par les Russes en 1813 et en 1828, et en raison de sa répulsion face à l'empire colonial anglais, s'est orientée vers la France. C'est dans ce contexte historique, social et politique régional du XIX^e siècle que le sentiment patriotique iranien prend naissance et que des hommes politiques ainsi que des intellectuels persans voient leurs intérêts converger vers ce pays. En ce qui concerne les intellectuels, ils sont surtout influencés par les révolutions de 1789 et de 1848 et par les écrivains dont certaines œuvres ont été traduites en persan pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle (Victor Hugo, Émile Zola, Honoré de Balzac, etc.).

62. Cf. MATINE, Afshine, *Confédération : Tariche jonbeshe daneshjouyan Irani dar kharej az keshvar, 1332-1357* [La confédération : l'histoire du mouvement des étudiants à l'étranger entre 1953 et 1979], *op. cit.*, p. 128.

Cette tendance a été renforcée par le choix politique du gouvernement persan d'envoyer des étudiants iraniens en France pour qu'ils puissent à leur retour réformer l'administration. Ce bouillonnement culturel a débouché sur l'adoption du français en 1902 comme langue officielle et diplomatique pour ceux qui voulaient travailler dans l'administration.

Ce flux migratoire étudiantin a rebondi en 1908, suite à la répression et au bombardement du Parlement par Muhammad Ali Châh, pour devenir une quête d'asile politique. Cette tendance a été renforcée par le coup d'État contre le gouvernement de Muhammad Mossadegh en 1953, par l'exil de Khomeiny en 1962 vers l'Irak et son arrivée en France en 1978 pour préparer la révolution ; ce sont là les moments forts de la diaspora iranienne en France avant la révolution de 1979.

En conclusion, en séparant les flux de circulation en séjours ponctuels (congrès, séminaires, réunions de travail), en séjours courts de moins d'une année (stages, visites touristiques, cycles de conférences) et en séjours longs (de plus d'une année), trois logiques de flux migratoires se dégagent de notre étude : l'exil du savoir dans le sens de *brain-gain* (retour des cerveaux), l'État étant supposé envoyer ses chercheurs à l'étranger pour les former puis les faire revenir pour moderniser le pays ; l'exil du savoir dans le sens de l'exode des cerveaux⁶³ à la recherche d'une promotion sociale, les individus présentant un tel profil étant souvent mal perçus par les partisans des stratégies classiques de maintien des hiérarchies locales fondées sur des structures traditionnelles ; cet exode prend parfois une allure politique irréversible lorsque les individus ne s'identifient plus à l'État, décident de ne pas revenir dans leur pays et s'orientent au contraire vers des activités politiques anti-gouvernementales ; l'exil de sauvegarde, enfin, dans le sens où, n'étant plus protégés par l'État iranien, les individus préfèrent sauver leur vie en prenant le chemin de l'étranger.

Ces trois logiques ont construit la trame de la population iranienne en France avant la révolution de 1979, année où l'on comptabilise 5 944 personnes. Six ans plus tard, en 1985, le nombre aura quadruplé avec 22 484 personnes⁶⁴.



63. Ces deux formes d'exil du savoir feront l'objet d'une autre recherche. Pour une étude plus approfondie du sens de l'exil du savoir, se reporter à HALARY, Charles, *Les exilés du savoir : les migrations scientifiques internationales et leurs mobiles*, op. cit., pp. 30-77.

64. La source de ces deux chiffres provient du ministère de l'Intérieur suite à un entretien téléphonique réalisé le 6 mars 2002 avec le responsable français de la Direction des Libertés publiques et des Affaires juridiques, quatrième bureau, Service de la statistique.

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Une question de choix..... Pedro Vianna

ARTICLES

La fabrique des clandestins en France, 1938-1940 Riadh Ben Khalifa

Genèse de la diaspora iranienne en France : une analyse sociohistorique Nader Vahabi

DOSSIER : Les catholiques et les migrations

(coordonné par Luca Marin)

Approches théoriques et réalités de terrain..... Luca Marin

Les migrations : un "signe des temps" qui interpelle l'Église catholique..... Beniamino Rossi

La religion des migrants en tant qu'élément de cohésion sociale Lorenzo Prencipe

L'Église catholique face au "terrain" des fidèles migrants :
de la tension culturelle à des théologies inédites Luca Marin

La théologie et les migrations : la redécouverte
d'une dimension structurelle de la foi chrétienne Gioacchino Campese

Le monde catholique et l'immigration en Italie Bruno Mioli

Saint-Bernard, 15 ans après : une aventure humaine
et spirituelle sans lendemain ? Henri Coindé

Accueillir l'étranger... une utopie ? 1992-1998 :
réflexion sur la Pastorale des migrants Jean-François Berjonneau

La Pastorale des migrants aujourd'hui Bernard Fontaine

Les migrants et la nouvelle évangélisation en Île-de-France Renauld de Dinechin

Mon histoire familiale a forgé mes convictions et mes engagements..... Étienne Pinte

Les catholiques, l'immigration étrangère et les tentations racistes en France :
quelques apports d'enquêtes d'opinion et de données macro-sociales Jean-Luc Richard

Bibliographie sélective Christine Pelloquin

NOTES DE LECTURE

L'ethnisation de la France (de Jean-Loup Amselle)..... Sarra Chaieb

Chiesa postconciliare e migrazioni : quale teologia per la missione
con i migranti ? (de Gaetano Parolin)..... Gioacchino Campese

Immigration : pourquoi les chrétiens ne peuvent pas se taire
(de François Soulage et Geneviève Médevielle)..... Luca Marin

Extrême droite : pourquoi les chrétiens ne peuvent pas se taire
(d'Étienne Pinte et Jacques Turck) Pedro Vianna

DOCUMENTATION Christine Pelloquin